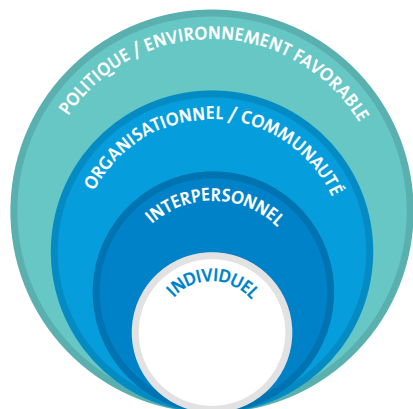


PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE, REPRODUCTIVE, MATERNELLE, DU NOUVEAU-NÉ, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Utiliser le modèle socio-écologique



1

Utiliser le Modèle socio-écologique pour comprendre les multiples niveaux d'un système social et les interactions entre les individus et leur environnement dans ce système.

Appliquer une perspective d'égalité des sexes, identifier les obstacles



2

Appliquer une perspective d'égalité des sexes pour mener une analyse de genre et comprendre en quoi l'inégalité des sexes joue un rôle dans la SSRMNEA à différents niveaux ; et identifier les obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'exiger et de réaliser leurs droits.

Réduire les obstacles, améliorer l'accès



3

Intégrer pleinement les analyses des questions relatives au genre et les enjeux liés à l'inégalité entre les sexes dans la planification et la programmation afin de réduire les obstacles et d'améliorer l'accès à l'information et aux services des programmes SSRMNEA et leur usage.

Les femmes réalisent leurs droits à la santé



4

Promouvoir des mesures qui donnent aux femmes et aux filles les moyens de faire valoir et de réaliser leurs droits à des services visant à améliorer leur santé et leur bien-être.